

Un policier-ambulancier se raconte

En 1957, monsieur Jean-Guy Doucet se joignait au Service de police de Montréal. Deux ans plus tard, il manifestait l'intérêt de devenir policier-ambulancier. À la suite d'une formation intensive de 6 semaines, il atteignait son but. Il a accepté de partager ses souvenirs avec nous.

HJ – Qu'est-ce qui vous a incité à poser votre candidature au poste de policier-ambulancier ?

JGD – Lorsque j'étais petit, je voulais être policier ou médecin. J'avais envie d'aider les autres, de prendre soin des gens. Devenir policier-ambulancier, c'était un peu réaliser tous mes rêves à la fois.

HJ – Comment vos fonctions d'ambulancier ont-elles influencé votre vie de policier ?

JGD – À l'époque, les policiers n'avaient pas trop la cote. Les gens sont devenus plus respectueux et reconnaissants envers les policiers. Nous étions valorisés. Au quotidien nos tâches sont devenues plus nombreuses et variées. Nous continuons à assumer nos fonctions policières en plus de nous rendre où il y avait des blessés ou des malades.

HJ – Aviez-vous le même horaire que les autres patrouilleurs ?

JGD – Oui : 15 quarts de nuit, 15 quarts de soir et 15 quarts de jour. En plus, nous devions, tous les deux jours, nettoyer soigneusement notre ambulance et notre matériel. Évidemment, nous devions aussi les laver intégralement après être intervenus lors d'un accident grave.

HJ – Qui bénéficiait de vos services ?

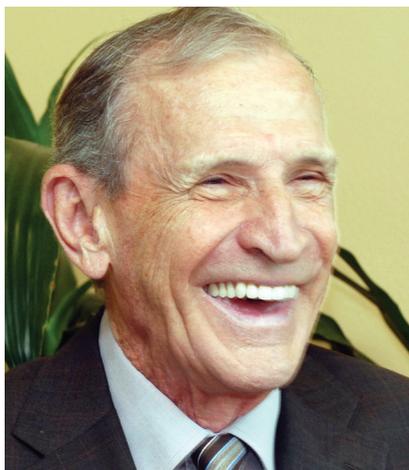
JGD – Notre mandat était de recueillir et de prendre en charge les blessés ou les personnes malades sur la voie publique, mais parfois nous outrepassions ce mandat : nous répondions à l'appel de gens qui nous hélai sur la rue et allions nous occuper d'une personne malade ou blessée dans un domicile privé.

HJ – Quelle a été votre première intervention ?

JGD – Je me suis rendu sur les lieux d'un grave accident de moto. Je me sentais fébrile et les jambes un peu molles, mais je savais que je devais me prendre en main si je voulais exercer ce métier. J'ai réussi à agir avec sang-froid.

HJ – Outre les accidents de la circulation, quelles interventions étaient fréquentes ?

JGD – La maîtrise et le transport à l'hôpital psychiatrique des personnes avec des problèmes de santé mentale ; les incendies (comme celui de Woodhouse



qui a fait 4 morts et plusieurs blessés) ou les accouchements. J'ai dû faire au moins 15 accouchements et ce n'était pas facile : les premiers modèles d'ambulance étaient des voitures familiales et les policiers de cette époque étaient souvent recrutés pour leur taille imposante. C'est donc à quatre pattes à l'arrière d'un véhicule qu'il fallait procéder...

HJ – Pouvez-vous nous raconter l'intervention qui vous a le plus surpris ?

JGD – Une très jeune fille, de 13 ou 14 ans, qui était assise sur le lavabo de son domicile et ne disait pas un mot. Elle se contentait de nous regarder en pointant son bas-ventre et le lavabo. En la déplaçant, nous avons réalisé qu'il y avait un bébé dans le lavabo, où elle venait juste d'accoucher.

HJ – Quel appel vous a le plus marqué ?

JGD – Il y en a eu quelques-uns durant les cinq années où j'ai exercé ces fonctions. Lors d'un grave accident, l'une des victimes avait la cheville complètement sectionnée, mais pas une goutte de sang ne s'échappait de sa blessure, très nette. Un homme affecté de problèmes mentaux, qui avait lancé un réfrigérateur par la fenêtre. Il a fallu 4 agents pour arriver à le maîtriser.

Un homme blessé par balle à l'artère fémorale, qui s'est vidé de son sang parce nous étions incapables d'arrêter l'hémorragie. Un vitrier qui s'était ouvert la trachée avec la vitrine qu'il était en train d'installer. Un petit de trois ans qui, après être tombé du 3^e étage, n'avait pas une égratignure. Finalement, l'écrasement d'un DC-8, à Sainte-Thérèse, le 29 novembre 1963. Je ne m'y suis pas rendu moi-même puisque je devais continuer à couvrir le centre-ville, mais un grand nombre de policiers-ambulanciers de Montréal y sont allés.

HJ – Pourquoi avez-vous renoncé à vos fonctions de policier-ambulancier ?

JGD – J'avais décidé de participer aux examens de sergent-détective pour voir de quoi il retournait. Contre toute attente, j'ai réussi.

HJ – Avez-vous participé à d'autres interventions, comme policier ou comme civil, après avoir cessé d'être policier-ambulancier ?

JGD – Souvent. La dernière remonte à octobre 2008 : moi-même et d'autres membres de la Symphonie vocale avons pratiqué la réanimation cardio-respiratoire sur un collègue chanteur qui faisait une crise cardiaque. Il chante toujours...